

# Le transport solidaire



Vous avez des problèmes de transports ?

Le RAP peut vous aider à les solutionner.

Vous devez vous rendre chez le coiffeur, à un rendez-vous médical ou tout simplement faire une course mais vous êtes sans moyen de locomotion ou vous ne pouvez pas, pour diverses raisons, utiliser les moyens existants ?

Faites appel au Transport Solidaire du RAP !

Des conducteurs bénévoles assurent les transports avec leur véhicule selon leur disponibilité. Il vous suffit de contacter le bénévole du RAP\* habitant votre commune d'habitation ou la commune la plus proche et de lui faire votre demande.

\*La 1<sup>ère</sup> fois contacter le RAP par téléphone

**Prix : Adhésion + Forfait de 4€ jusqu'à 20 kms.  
Au-dessus de 20 kms : 0,20€ du km supplémentaire  
(à régler au transporteur)**

LE POINT DE DEPART DU KILOMETRAGE A REMBOURSER EST LE DOMICILE DU BENEVOLE  
TRANSPORTEUR.

PRESENTER LA CARTE D'ADHESION LORS DES TRAJETS.

TARIFS VALABLES AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2014